



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

E/CN.4/1992/54  
7 janvier 1992

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Quarante-huitième session  
Point 22 de l'ordre du jour provisoire

ETAT DE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

Rapport du Secrétaire général

1. L'Assemblée générale, par sa résolution 44/25 du 20 novembre 1989, a adopté la Convention relative aux droits de l'enfant et a exprimé l'espoir que celle-ci entrerait en vigueur à une date rapprochée. La Convention a été ouverte à la signature à New York, le 26 janvier 1990, et, conformément à son article 49, est entrée en vigueur le 2 septembre 1990, trentième jour après la date du dépôt auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies du vingtième instrument de ratification ou d'adhésion.
2. Dans sa résolution 1991/52 du 6 mars 1991, la Commission des droits de l'homme a engagé tous les Etats qui ne l'avaient pas encore fait à signer et à ratifier la Convention, ou à y adhérer, à titre prioritaire, reconnu l'importance des fonctions du Comité des droits de l'enfant pour ce qui est de surveiller l'application effective des dispositions de la Convention, souligné qu'il importait que les Etats parties se conforment très strictement aux obligations qu'ils ont contractées en vertu de la Convention, invité les organes et les organisations des Nations Unies ainsi que les organisations intergouvernementales et non gouvernementales à redoubler d'efforts afin d'assurer la diffusion d'informations sur la Convention et d'en promouvoir la compréhension et prié le Secrétaire général de lui présenter à sa quarante-huitième session un rapport sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant.
3. Au 16 décembre 1991, la Convention avait été signée par 133 Etats dont 96 l'ont ensuite ratifiée. En outre, neuf Etats y avaient adhéré, ce qui porte à 105 le nombre total d'Etats qui ont ratifié la Convention ou y ont adhéré. On trouvera en annexe au présent rapport la liste des Etats qui ont signé ou ratifié la Convention ou y ont adhéré ainsi que la date de leur signature, de leur ratification ou de leur adhésion.

4. La première réunion des Etats parties à la Convention a été convoquée par le Secrétaire général au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 27 février 1991 en vue d'élire les membres du Comité des droits de l'enfant. Ce comité se compose comme suit pour la période 1991-1993 :

Mme Hoda BADRAN (Egypte)  
Mgr. Luis A. BAMBAREN GASTELUMENDI (Pérou)  
Mme Akila BELEMBAOGO (Burkina Faso)  
Mme Maria de Fatima BORGES DE OMENA (Brésil)  
Mme Flora C. EUFEMIO (Philippines)  
M. Thomas HAMMARBERG (Suède)  
M. Youri KOLOSOV (URSS)  
Mme Sandra Prunella MASON (Barbade)  
M. Swithun MOMBESHORA (Zimbabwe)  
Mme Marta SANTOS PAIS (Portugal)

5. Le Comité des droits de l'enfant a tenu sa première session du 30 septembre au 18 octobre 1991 à l'Office des Nations Unies à Genève. A sa lère séance, il a élu les membres du Bureau et adopté son ordre du jour provisoire (CRC/C/4), ses Directives générales concernant la forme et le contenu des rapports initiaux que les Etats parties doivent présenter conformément au paragraphe 1 a) de l'article 44 de la Convention (CRC/C/5) et son rapport (CRC/C/7).

6. Dans sa résolution 46/112 du 17 décembre 1991, l'Assemblée générale a approuvé l'organisation des travaux futurs du Comité à raison de deux sessions par an, d'une durée de deux ou trois semaines chacune, et la constitution d'un groupe de travail qui se réunira avant la session pour procéder à un examen préliminaire des rapports soumis par les Etats parties, décidé de prendre à sa quarante-septième session les mesures nécessaires au sujet des recommandations du Comité, sur la base du rapport que le Comité doit lui soumettre tous les deux ans, par l'entremise du Conseil économique et social, invité le Secrétaire général à convoquer une brève réunion des Etats parties à la Convention, de préférence pendant la quarante-septième session de l'Assemblée générale, pour fixer la durée des réunions futures du Comité des droits de l'enfant avant que l'Assemblée examine la question et prié le Secrétaire général d'envisager favorablement la possibilité de permettre à un groupe de travail plénier du Comité de se réunir en 1992.

## Annexe

Liste des Etats qui avaient signé ou ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant ou y avaient adhéré (au 16 décembre 1991)

<u>Etats</u>	<u>Date de la signature</u>	<u>Date de réception de l'instrument de ratification ou d'adhésion (a)</u>
Afghanistan	27 septembre 1990	
Albanie	26 janvier 1990	
Algérie	26 janvier 1990	
Allemagne */	26 janvier 1990	
Angola	14 février 1990	5 décembre 1990
Antigua-et-Barbuda	12 mars 1991	
Argentine	29 juin 1990	4 décembre 1990
Australie	22 août 1990	17 décembre 1990
Autriche	26 janvier 1990	
Bahamas	30 octobre 1990	20 février 1991
Bangladesh	26 janvier 1990	3 août 1990
Barbade	19 avril 1990	9 octobre 1990
Bélarus	26 janvier 1990	1er octobre 1990
Belgique	26 janvier 1990	16 décembre 1991
Belize	2 mars 1990	2 mai 1990
Bénin	25 avril 1990	3 août 1990
Bhoutan	4 juin 1990	1er août 1990
Bolivie	8 mars 1990	26 juin 1990
Brésil	26 janvier 1990	24 septembre 1990
Bulgarie	31 mai 1990	3 juin 1991
Burkina Faso	26 janvier 1990	31 août 1990
Burundi	8 mai 1990	19 octobre 1990
Cameroun	25 septembre 1990	
Canada	28 mai 1990	13 décembre 1991
Chili	26 janvier 1990	13 août 1990
Chine	29 août 1990	
Chypre	5 octobre 1990	7 février 1991
Colombie	26 janvier 1990	28 janvier 1991
Comores	30 septembre 1990	
Costa Rica	26 janvier 1990	21 août 1990
Côte d'Ivoire	26 janvier 1990	4 février 1991
Cuba	26 janvier 1990	21 août 1991

\*/ Du fait du rattachement de la République démocratique allemande à la République fédérale d'Allemagne, qui a pris effet le 3 octobre 1990, les deux Etats allemands se sont unis pour former un seul Etat souverain. A compter de la date de l'unification, la République fédérale d'Allemagne est désignée à l'ONU sous le nom d'"Allemagne". L'ancienne République démocratique allemande a signé la Convention le 7 mars 1990 et l'a ratifiée le 2 octobre 1990.

<u>Etats</u>	<u>Date de la signature</u>	<u>Date de réception de l'instrument de ratification ou d'adhésion (a)</u>
Danemark	26 janvier 1990	19 juillet 1991
Djibouti	30 septembre 1990	6 décembre 1990
Dominique	26 janvier 1990	13 mars 1991
Egypte	5 février 1990	6 juillet 1990
El Salvador	26 janvier 1990	10 juillet 1990
Equateur	26 janvier 1990	23 mars 1990
Espagne	26 janvier 1990	6 décembre 1990
Estonie		21 octobre 1991 (a)
Ethiopie		14 mai 1991 (a)
Finlande	26 janvier 1990	20 juin 1991
France	26 janvier 1990	7 août 1990
Gabon	26 janvier 1990	
Gambie	5 février 1990	8 août 1990
Ghana	29 janvier 1990	5 février 1990
Grèce	26 janvier 1990	
Grenade	21 février 1990	5 novembre 1990
Guatemala	26 janvier 1990	6 juin 1990
Guinée		13 juillet 1990 (a)
Guinée-Bissau	26 janvier 1990	20 août 1990
Guyana	30 septembre 1990	14 janvier 1991
Haïti	26 janvier 1990	
Honduras	31 mai 1990	10 août 1990
Hongrie	14 mars 1990	7 octobre 1991
Indonésie	26 janvier 1990	5 septembre 1990
Iran	5 septembre 1991	
Irlande	30 septembre 1990	
Islande	26 janvier 1990	
Israël	3 juillet 1990	3 octobre 1991
Italie	26 janvier 1990	5 septembre 1991
Jamaïque	26 janvier 1990	14 mai 1991
Japon	21 septembre 1990	
Jordanie	29 août 1990	24 mai 1991
Kenya	26 janvier 1990	30 juillet 1990
Koweït	7 juin 1990	21 octobre 1991
Lesotho	21 août 1990	
Liban	26 janvier 1990	14 mai 1991
Libéria	26 avril 1990	
Liechstentein	30 septembre 1990	
Luxembourg	21 mars 1990	
Madagascar	19 avril 1990	19 mars 1991
Malawi		2 janvier 1991 (a)
Maldives	21 août 1990	11 février 1991
Mali	26 janvier 1990	20 septembre 1990
Malte	26 janvier 1990	30 septembre 1990
Maroc	26 janvier 1990	
Maurice		26 juillet 1990 (a)
Mauritanie	26 janvier 1990	16 mai 1991
Mexique	26 janvier 1990	21 septembre 1990

<u>Etats</u>	<u>Date de la signature</u>	<u>Date de réception de l'instrument de ratification ou d'adhésion (a)</u>
Mongolie	26 janvier 1990	5 juillet 1990
Mozambique	30 septembre 1990	
Myanmar		15 juillet 1991 (a)
Namibie	26 septembre 1990	30 septembre 1990
Népal	26 janvier 1990	14 septembre 1990
Nicaragua	6 février 1990	5 octobre 1990
Niger	26 janvier 1990	30 septembre 1990
Nigéria	26 janvier 1990	19 avril 1991
Norvège	26 janvier 1990	8 janvier 1991
Nouvelle-Zélande	1er octobre 1990	
Ouganda	17 août 1990	17 août 1990
Pakistan	20 septembre 1990	12 novembre 1990
Panama	26 janvier 1990	12 décembre 1990
Papouasie-Nouvelle-Guinée	30 septembre 1990	
Paraguay	4 avril 1990	25 septembre 1990
Pays-Bas	26 janvier 1990	
Pérou	26 janvier 1990	4 septembre 1990
Philippines	26 janvier 1990	21 août 1990
Pologne	26 janvier 1990	7 juin 1991
Portugal	26 janvier 1990	21 septembre 1990
République arabe syrienne	18 septembre 1990	
République centrafricaine	30 juillet 1990	
République de Corée	25 septembre 1990	20 novembre 1991
République dominicaine	8 août 1990	11 juin 1991
République fédérative tchèque et slovaque	30 septembre 1990	7 janvier 1991
République démocratique populaire lao		8 mai 1991 (a)
République populaire démocratique de Corée	23 août 1990	21 septembre 1990
République-Unie de Tanzanie	1er juin 1990	10 juin 1991
Roumanie	26 janvier 1990	28 septembre 1990
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	19 avril 1990	16 décembre 1991
Rwanda	26 janvier 1990	24 janvier 1991
Saint-Kitts-et-Nevis	26 janvier 1990	24 juillet 1990
Sainte-Lucie	30 septembre 1990	
Saint-Marin		25 novembre 1991 (a)
Sao-Tomé-et-Principe		14 mai 1991 (a)
Saint-Siège	20 avril 1990	20 avril 1990
Samoa	30 septembre 1990	
Sénégal	26 janvier 1990	31 juillet 1990
Seychelles		7 septembre 1990 (a)
Sierra Leone	13 février 1990	18 juin 1990
Soudan	24 juillet 1990	3 août 1990
Sri Lanka	26 janvier 1990	12 juillet 1991
Suède	26 janvier 1990	29 juin 1990
Suisse	1er mai 1991	

<u>Etats</u>	<u>Date de la signature</u>	<u>Date de réception de l'instrument de ratification ou d'adhésion (a)</u>
Suriname	21 février 1990	
Swaziland	22 août 1990	
Tchad	30 septembre 1990	2 octobre 1990
Togo	26 janvier 1990	1er août 1990
Trinité-et-Tobago	30 septembre 1990	
Tunisie	26 février 1990	
Turquie	14 septembre 1990	
Ukraine	21 février 1990	28 août 1991
Union des Républiques socialistes soviétiques	26 janvier 1990	16 août 1990
Uruguay	26 janvier 1990	20 novembre 1990
Vanuatu	30 septembre 1990	
Venezuela	26 janvier 1990	13 septembre 1990
Viet Nam	26 janvier 1990	28 février 1990
Yémen	13 février 1990	1er mai 1991
Yougoslavie	26 janvier 1990	3 janvier 1991
Zaïre	20 mars 1990	27 septembre 1990
Zambie	30 septembre 1990	
Zimbabwe	8 mars 1990	11 septembre 1990